



MARTIN ENNALS AWARD FOR HUMAN RIGHTS DEFENDERS

• Martin Ennals Foundation

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour publication immédiate : Genève, le 6 novembre 2007

Asma Jahangir, Lauréate du Prix Martin Ennals, placée en résidence surveillée au Pakistan

C'est avec la plus grande préoccupation que les membres du Jury du Prix Martin Ennals pour les Défenseurs des Droits de l'Homme ont appris que la Lauréate 1995, Mme Asma Jahangir, a été placée en résidence surveillée le 3 novembre 2007, ce pour une durée de 90 jours.

Les raisons de l'ordre à l'origine de cette résidence surveillée (SO (IS-I)3 – 34/200/, émis par le Ministère de l'Intérieur du Gouvernement du Punjab) sont totalement illégitimes et infondées (par exemple, qu'elle « se livrera à des discours incendiaires »). D'ailleurs il est à craindre que le même sort soit réservé à sa sœur, Hina Jilani, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, quand elle reviendra au pays d'un voyage à l'étranger.

Le fait que d'autres avocats et juges réformistes aient été pris pour cible par ce type d'ordre ou même emprisonnés, prouve qu'il s'agit bien d'une simple opération politique de la part du Gouvernement pakistanais.

Mme Jahangir est une figure des droits humains au Pakistan, et reconnue en tant que telle par beaucoup d'organisations internationales. En 1998 elle a été nommée Rapporteur spéciale des Nations Unies sur les exécutions sommaires et arbitraires et en 2004 sur la liberté de religion ou de conviction. Elle est non seulement lauréate du Prix Martin Ennals mais également l'un des ses Membres honorifiques.

Les 10 ONGs internationales du Jury –ainsi que les Membres honorifiques du MEA– demandent conjointement et individuellement à ce que soit levé immédiatement l'ordre de détention à l'égard de Mme Jahangir.

Etant une collaboration unique entre dix des plus importantes organisations internationales des droits de l'homme, le MEA est devenu le principal prix du mouvement des droits de l'homme. Les membres du **Jury** sont : Amnesty International, Human Rights Watch, Human Rights First, Fédération Internationale des Droits de l'Homme, Organisation Mondiale Contre la Torture, Commission Internationale des Juristes, Diakonie Allemagne, Service International des Droits de l'Homme, Front Line et HURIDOCS.

Membres honorifiques du Prix Martin Ennals : Asma Jahangir, Barbara Hendricks, José Ramos-Horta, Adama Dieng, Leandro Despouy, Robert Fulghum, Theo van Boven et Werner Lottje.

Lauréats des années précédentes : Pierre Claver Mbonimpa, Burundi, et Rajan Hoole & Kopalasingham Sritharan, Sri Lanka (2007) ; Akbar Ganji, Iran et Arnold Tsunga, Zimbabwe ; Aktham Naisse, Syrie ; Lida Yusupova, Russie ; Alirio Uribe Muñoz, Colombie ; Jacqueline Moudeina, Tchad ; Peace Brigades International ; Immaculée Birhaheka, RD Congo ; Natasha Kandic, Yougoslavie ; Eyad El Sarraj, Palestine ; Samuel Ruiz, Mexique ; Clement Nwankwo, Nigeria ; Asma Jahangir, Pakistan ; Harry Wu, Chine (1994).

Pour d'autres **informations**, veuillez contacter : Luis Marreiros, Coordonnateur MEA/MEF
Tél. 0041 22 8094925 marreiros@martinennalsaward.org / www.martinennalsaward.org